

# **CONSEIL MUNICIPAL DE BRON**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 11 SEPTEMBRE 2023**

**PROCÈS-VERBAL**

# ORDRE DU JOUR

**DÉLIBÉRATION N° 1 :** \_\_\_\_\_ 6

TRANSPORT

Avis sur le dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) du projet d'aménagement d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre les quartiers de la Part Dieu et Sept Chemins

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 5 septembre 2023 s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville le 11 septembre 2023 à 17h30 sous la présidence de Monsieur le Maire.

### ***Intervention de M. le Maire***

Bonjour à toutes et à tous, soyez les bienvenus pour ce Conseil Municipal extraordinaire de la Ville de Bron.

Avant de commencer, au nom de tout le Conseil Municipal, j'exprime bien évidemment mes pensées les meilleures au peuple marocain qui a vécu ce week-end, comme vous le savez tous, un terrible drame.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal, après avoir rappelé que les conseillers disposant d'un pouvoir doivent le signaler et le remettre à l'administration si cela n'a pas déjà été fait.

### **Membres présents : 31**

M. Jérémie BREAUD (Maire), Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLON, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Hervé THIBAUD, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, M. Stevens BOBI, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, M. Djamel BOUABDALLAH, M. Jean-Pierre ANGOSTO, Mme Stéphanie VELLA, M. Filipe GALVAO, Mme Lucile MOREL, Mme Nesrine MECHKAR

### **Membres présents par procuration : 9**

Mme Muriel ROBIC, pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Christiane RIVOIRE, pouvoir à M. René SIMILLION  
Mme Sonia GRANDSERRE, pouvoir à Mme Valérie BOULARD  
Mme Anne-Lise LANSAQUE, pouvoir à M. Stevens BOBI  
Mme Maryam EL GUIZANI, pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA  
M. François-Xavier PENICAUD, pouvoir à M. Hervé THIBAUD  
Mme Marie BRUNET, pouvoir à M. Grégory BRUNET  
M. Djamel BOUDEBIBAH, pouvoir à Mme Lucile MOREL (une pensée évidemment aussi à Djamel)  
Mme Claire DURAND-MOREL, pouvoir à M. Jean-Pierre ANGOSTO

### **Membres absents : 3**

Mme Linda TABTE  
M. Jean-Baptiste DOZOLME  
M. Fatih DEMIRAY

***Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h30.***

Avant de débiter les délibérations, le Conseil Municipal est invité à procéder à la désignation du secrétaire de séance avec un vote à main levée. Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Albert YOGO.

***Le Conseil Municipal vote à l'UNANIMITÉ la désignation de Monsieur Albert YOGO, secrétaire de séance.***

Monsieur le Maire propose ensuite d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil Municipal, à savoir celui du 20 juin 2023, qui a été communiqué aux conseillers et mis à disposition sur le serveur NextCloud le 5 septembre 2023.

***Intervention de M. le Maire***

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Madame MOREL, Madame BADIN et Monsieur BOBI.

***Intervention de Mme Lucile MOREL***

Bonjour, simplement une petite remarque, vous vous étiez engagé, Monsieur le Maire, sur la délibération relative à l'antenne relais, au mât qui va être installé sur le stade Pierre Duboeuf, concernant les opérateurs de téléphonie mobile, à divulguer la simulation d'exposition des ondes électromagnétiques une fois que la déclaration préalable serait déposée. Elle a été déposée le 11 août. Cette simulation aux champs électromagnétiques doit être mise à disposition du public. On a plusieurs riverains qui nous ont sollicités, qui s'inquiètent de ce mât de 36 m de haut pour la valeur de leurs biens, pour la santé aussi des habitants, des riverains de ce mât de 36 m de haut qui comportera plusieurs antennes. Qu'en est-il de ce document ? Merci.

***Intervention de M. le Maire***

Oui, la diffusion de ce document est évidemment en cours. 11 août, nous sommes début septembre, nous sommes dans les temps, sachant qu'il y a eu les vacances. À vous entendre, on a l'impression que durant les mandats précédents, il n'y a jamais eu aucune installation d'antennes relais de faite sur la Ville. Donc à l'époque, je ne pense pas que vous vous inquiétiez autant que maintenant.

Ensuite, Madame BADIN.

***Intervention de Mme Anne-Laure BADIN***

Oui, juste pour dire que nous n'avons pas vu le PV. Il n'était pas dans la convocation, si je ne me trompe pas.

***Intervention de M. le Maire***

Vous l'avez bien reçu ? Il a bien été envoyé.

Monsieur BOBI.

***Intervention de M. Stevens BOBI***

Oui, simplement dans le PV, encore une fois, il y a une erreur sur la retranscription des votes du groupe EAB. Pour la délibération n° 7, on s'est abstenu et on apparaît comme « pour ». C'est la délibération qui concerne la conclusion du bail avec ALTIPLANO.

***Intervention de M. le Maire***

On modifie.

***Intervention de M. Stevens BOBI***

Et deuxième modification, sur la délibération n° 16, j'ai voté pour, mais je n'ai pas vu mon nom apparaître.

***Intervention de M. le Maire***

Et quoi, pardon ?

***Intervention de M. Stevens BOBI***

Je n'ai pas vu mon nom apparaître, alors que j'ai voté pour sur la n° 16.

***Intervention de M. le Maire***

Donc Stevens BOBI à la 16. Bon, on corrige et on le renvoie de nouveau à tout le monde.

On va donc procéder au vote de ce PV, évidemment, avec les modifications qui vont avoir lieu.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

***Le Conseil Municipal APPROUVE À L'UNANIMITÉ le procès-verbal du 20 juin 2023.***

## **DÉLIBÉRATION N° 1 :**

### **TRANSPORT**

**Avis sur le dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) du projet d'aménagement d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre les quartiers de la Part-Dieu et Sept Chemins**

**RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE**

Nous allons passer à la seule délibération inscrite à l'ordre du jour, et je remercie vivement et sincèrement le public présent en nombre ce soir. Je tiens également à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui se sont investies pleinement dans ce dossier, au service des Brondillants. Ces personnes se reconnaîtront.

Pour cette délibération et sa mise en discussion, j'invite donc Madame CARRIER et Madame BRUNET à quitter la salle.

Bien, donc je vais rapporter cette unique délibération qui est donc un avis sur le dossier de déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre les quartiers de la Part-Dieu et des Sept Chemins.

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 25 mai 2023, le Conseil d'Administration de SYTRAL MOBILITÉS a sollicité l'organisation d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire sur le projet d'aménagement d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre les quartiers de la Part-Dieu et Sept Chemins sur les communes de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Bron.

Conformément aux articles L. 122-1-V et R. 122-7 du Code de l'Environnement, la commune d'implantation du projet est appelée à émettre un avis sur le dossier de demande de déclaration d'utilité publique.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le dossier du projet d'aménagement du BHNS.

Je rappelle tout d'abord que la Ville de Bron n'avait pas été conviée, contrairement à toutes les autres villes concernées par le tracé, à la première réunion de travail organisée par le SYTRAL. Simple oubli ou oubli volontaire ?

Si la nécessité de renforcer cette ligne structurante ne fait pas débat, le choix d'un bus à haut niveau de service génère un impact sur l'environnement élevé au regard des gains en termes de déplacement (c'est-à-dire capacité/temps de trajet/confort).

À cet égard, si l'étude d'impact jointe au dossier fait apparaître un impact négatif résiduel de niveau moyen sur les bâtis et les fonciers ainsi que sur l'activité et les équipements, l'analyse de cet impact reste superficielle voire inexistante et ne démontre aucunement d'une prise en compte à la hauteur des enjeux.

Sur les emprises foncières nécessaires, et notamment celles devant faire l'objet d'acquisition amiable ou d'expropriation, le choix unilatéral d'intégrer au futur aménagement de la route de Genas une piste cyclable de 3 mètres de largeur (VL11) au gabarit très généreux et supérieur aux exigences réglementaires, impliquera notamment sur le quartier des Genêts, de recourir à des fonciers de largeur supérieure aux emplacements réservés à cet effet dans le PLUh supprimant donc ainsi de trop nombreuses places de stationnement, pénalisant ainsi à la fois la qualité de vie des habitants et surtout la qualité de vie des commerçants.

Les mesures de réduction (MR16) comme les mesures de compensation (MC1 & MC2) prévues ne semblent pas, elles aussi, à la hauteur des enjeux.

Sur les activités et équipements, et notamment sur le commerce de proximité, la mesure de réduction préconisée (MR17), à savoir de minimiser les emprises foncières, mériterait d'être présentée de façon nettement plus précise dans l'étude d'impact.

Enfin, l'impact en termes de déplacement et d'infrastructures est évalué de façon très positive ; l'étude aurait cependant gagné à séparer les différents modes de déplacement et à faire apparaître les conséquences sur la circulation automobile et le stationnement.

À ce titre, les projections de circulation et de stationnement sur le parcours du futur BHNS et sur les rues adjacentes restent plus que succinctes et auraient, compte tenu encore une fois de l'enjeu, méritées d'être nettement plus poussées.

À ce titre, le ratio amélioration des mobilités versus impacts négatifs ne semble pas aussi favorable que ce qui ressort bien évidemment de la présentation.

Si on considère de surcroît que cet aménagement sera dans le temps amené à être prolongé vers l'Est, on ne peut que regretter que le choix d'un métro, qui présente le double avantage d'augmenter considérablement les capacités de déplacement et de limiter quasiment totalement l'impact de surface, ait été écarté sans que de réelles études nous aient été présentées.

Le rejet de l'idée d'un tramway que nous avons pourtant émise au profit d'un BHNS aux capacités moindres reste un point difficilement acceptable et remet en cause bien évidemment une certaine équité territoriale vis-à-vis d'autres communes beaucoup mieux équipées.

Le projet sur lequel nous sommes amenés à statuer ce soir ne fait aucun doute. Même si ce besoin d'infrastructure est une réalité pour la Ville de Bron, il ne reflète ni l'ambition ni la cohérence urbaine que nous avons pour notre Ville et la vision sur le long terme que nous avons pour la qualité de vie des Brondillants.

L'idée, encore une fois, n'est pas de dire que nous sommes contre un projet d'aménagement, mais bien contre celui-ci, contre ce projet qui nous est présenté, car il ne correspond nullement à nos attentes.

Par conséquent, et parce que nous mettons un point d'honneur à placer l'humain, les Brondillants au cœur de ces aménagements durables, nous ne pouvons donner un avis favorable sur ce dossier qui mérite d'être approfondi et complété.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ÉMETTRE** un avis défavorable sur ce dossier,
- **DEMANDER** à SYTRAL MOBILITÉS qu'à l'occasion de l'enquête publique
  - toutes les mesures de réduction de l'impact sur les bâtis et fonciers (et notamment la MR16 Diminution des emprises foncières) envisagées et écartées soient précisées et jointes au dossier de DUP,
  - toutes les mesures de réduction de l'impact sur les Activités et Équipements (et notamment la MR17 Diminution des emprises foncières sur les Activités et Équipements) envisagées et écartées soient précisées et jointes au dossier de DUP,
  - l'impact en termes de déplacement soit précisé et accompagné d'une étude de déplacement permettant réellement d'en apprécier l'impact.

Y a-t-il des prises de parole ? Madame MOREL, Monsieur THIBAUD, Madame BADIN et Madame VELLA.

Vous avez 5 minutes, Madame MOREL.

***Intervention de Mme Lucile MOREL***

Je vous remercie.

Notre intervention se tiendra d'abord sur la forme, puis ensuite sur le fond.

D'abord, sur la forme. Sur ce dossier qui a fait grand bruit dans la presse, Monsieur le Maire, vous avez beaucoup communiqué à ce sujet avec votre adjointe aux mobilités, tout d'abord, nous regrettons les termes parfois employés par vos soins. C'est de la communication et vous êtes très fort là-dedans. Nous regrettons que parfois un projet comme celui-ci ait été réduit à des termes peu élogieux et de cette manière, tout d'abord.

Nous regrettons aussi que vous ayez abandonné votre poste à la Métropole, parce que vous auriez mieux défendu ce projet, nous le pensons, en restant à la Métropole.

Nous regrettons enfin que l'adjointe aux mobilités, qui enfin s'est retirée aujourd'hui, ait beaucoup fait parler d'elle et beaucoup été impliquée sur ce dossier, alors qu'elle a des liens personnels avec cette affaire. Nous pensons que le mélange des genres n'est pas forcément une bonne chose lorsqu'on est élu et que quand on est impliqué personnellement dans une affaire, on se met en retrait et on laisse un autre élu monter pour le défendre.

Sur le fond, ensuite. La route de Genas est aujourd'hui un des points noirs des axes de circulation à Bron, souvent embouteillée, pas végétalisée. On n'a absolument pas envie de s'y promener, ni à pied, ni à vélo, ni en poussette. Le quartier évolue : la route de Genas depuis déjà plusieurs années, les Genêts avec un projet dont on a déjà voté l'évolution ici, on va avoir une école avec 12 classes, donc on attend quand même beaucoup d'habitants à terme sur ce quartier. Beaucoup d'habitants = beaucoup de gens qui se déplacent aussi, qui y vivent, qui sortent le week-end. Et puis le nouveau quartier de La Clairière, dont les habitants commencent à arriver.

On a une vision de la Métropole qui rejoint celle des zones 30 qu'on a déjà testées à Bron depuis plusieurs années, comme la ZFE, la zone à faible émission, comme le fait de réduire la place de la voiture en ville qui rejoint cette vision-là, celle de beaucoup de capitales européennes et nous trouvons dommage qu'on ait encore des élus qui s'opposent à ces visions d'avenir. Nous le pensons. Vous aviez voté contre la ZFE aussi, je le rappelle.

Nous pensons que limiter la place de la voiture en ville est maintenant indispensable. On a eu des températures encore exceptionnelles cet été qui deviendront la norme malheureusement à terme et on a chacun notre place à prendre sur ces efforts-là.

On sort du focus uniquement quartier pour avoir un point de vue global sur les mobilités pour ceux qui vivent, ceux qui travaillent dans ce quartier et ceux qui s'y déplacent, ceux qui ne sont que de passage. Le bus en site propre, site propre = ne traverse pas de voitures, ne traverse pas de voies sur lesquelles il y a des voitures, mais ce n'est pas une voie qui est partagée. Donc le bus va beaucoup plus vite que quand c'est un bus qui est au milieu des voitures. Ça, je crois que c'est quelque chose à prendre en compte qui est important aussi à dire aux habitants. C'est un gain de temps à terme et le temps, on le sait, aujourd'hui, c'est le facteur majeur de choix. Quand on doit se déplacer en voiture ou en TCL, on se dit : « Qu'est-ce qui est le plus rapide ? », et ben un bus en site propre sur la route de Genas, ce sera plus rapide que de prendre sa voiture et ça, c'est important de le dire.

Enfin pour finir, être élu, à notre avis, c'est envisager l'avenir. C'est aussi voir au-delà. C'était le cas lorsque le tramway qui est en face de nous s'est implanté ici et qu'il y a eu des réticences à l'époque. Qui reviendrait là-dessus aujourd'hui ? C'était aussi le cas sur la place Curial, lorsqu'il s'est agi d'enlever le parking qui défigurait cette place. À l'époque, il y a eu des craintes, il y a eu des mécontentements. Aujourd'hui, qui est-ce qui reviendrait là-dessus pour profiter de cette belle place ?

Voilà pourquoi nous voterons contre votre avis défavorable sur ce projet.

Je vous remercie.

### ***Intervention de M. le Maire***

C'est moi qui vous remercie, Madame MOREL, parce que vous me permettez de rebondir. Vous avez dit que j'ai utilisé des termes non élogieux, vous n'avez pas dit lesquels. Je pense qu'avec un peu plus de courage, vous auriez pu dire les termes que j'aurais énoncés. Peu importe.

Ensuite, concernant la Métropole, je dois quand même vous rappeler que j'ai quitté effectivement la Métropole pour aller à la Région, justement pour avoir plus de poids auprès des différentes collectivités, parce qu'il ne vous a pas échappé qu'en tant que Maire, j'ai une relation directe avec la Métropole et que finalement, même en ne siégeant pas, j'ai quand même des liens. En revanche, le fait de siéger à la Région, ça me permet d'avoir davantage de poids à la Région et donc davantage d'obtentions de subventions, que ce soit pour la culture notamment, le sport, la sécurité, etc. Et en plus, ce projet a commencé à l'époque où j'étais encore à la Métropole. Donc le fait que j'ai quitté la Métropole, rassurez-vous, ça n'a strictement aucun impact.

Concernant les insinuations scandaleuses proférées à l'encontre de Madame CARRIER, permettez-moi de ne pas vous répondre, parce que, honnêtement, ce n'est absolument pas à la hauteur et honnêtement, je pense que certains d'entre vous ici sont plus que mal placés pour nous faire des leçons de morale. Et c'est une des raisons pour lesquelles d'ailleurs on a été élu, c'est que le copinage, il y en avait marre à Bron.

Enfin, point suivant concernant la ZFE, ce projet, les voies lyonnaises, encore une fois, si vous m'avez bien écouté, évidemment qu'on n'est pas contre le projet d'infrastructure sur la route de Genas, ça aurait même dû être fait avant, à l'époque où vous étiez en responsabilité. La ZFE, encore une fois, si vous avez bien suivi, on n'a jamais été contre. La ZFE, on ne va pas revenir là-dessus, mais c'était juste un problème de calendrier, de brutalité, de manque d'informations, etc.

Là, encore une fois, on n'est pas contre le fait qu'il y ait un bus, un tram, un métro. Je pense que dans le public, tout le monde l'a compris, c'est pour ça que j'ai insisté. Je pense que vous faites de la petite politique politicienne et qu'en fait, vous n'avez pas compris le sens de notre positionnement. On aurait même aimé... Vous avez dit : « Quand on est élu, il faut se projeter vers l'avenir », le problème du BHNS, c'est que d'ici quelques années, ça sera déjà obsolète. Donc c'est pour ça que dès le départ, la position du SYTRAL concernant le métro n'a même pas été envisagée. Et nous, lorsqu'on a poussé pour que ce soit un tramway... On sait qu'un tramway, ça permet de véhiculer beaucoup plus de personnes. Alors certes, c'est plus cher, mais vu qu'il y a une durée de vie plus longue, chacun comprendra qu'au niveau amortissement, finalement, sur le long terme, il y a un gain qui est nettement plus important que le BHNS.

L'intérêt du BHNS, on va peut-être le dire au public, c'est que le BHNS, c'est beaucoup plus facile à mettre en place et que le BHNS d'ici la fin du mandat, on va pouvoir l'inaugurer. Voilà, c'est pour ces petites raisons politiques qu'on pousse pour le BHNS dans l'Est Lyonnais. Parce que si vous vouliez vraiment défendre la commune, vous seriez venu à nos côtés pour réclamer le tramway. Voilà. Sauf que pour couper le ruban d'ici 2026, on fait le BHNS en sachant très bien que le tramway n'aurait jamais été possible à faire.

Voilà donc, encore une fois, merci, Madame MOREL, pour vos préoccupations.

J'avais ensuite Monsieur THIBAUD.

### ***Intervention de M. Hervé THIBAUD***

Merci, Monsieur le Maire.

Donc je serais très bref. Comment peut-on faire une étude sur un seul mode de transport qui ne prend pas en compte les questions d'environnement ? Donc on ne peut pas comparer chaque mode de transport sur une question environnementale. Comment on peut faire effectivement une étude sur un seul mode de transport qui ne prend pas en compte les développements de la ville de demain et l'évolution des déplacements, alors qu'une étude comparative sur divers modes de transport aurait permis de faire un choix éclairé ?

Lors d'une concertation, j'ai demandé au vice-président KOHLHAAS qu'est-ce qui avait amené ce choix de BHNS. La réponse fut une problématique de tracé. Quand on regarde effectivement les différents tracés entre le BHNS et des choix qui ont été faits sur des tramways, on ne comprend pas vraiment cette réponse.

Donc, comme vous, Monsieur le Maire, effectivement, je pense que c'est une décision tout simplement budgétaire et c'est pour ça que nous voterons également contre.

### ***Intervention de M. le Maire***

Merci, Hervé, à toi et à ton groupe, effectivement, pour cette prise de parole constructive et qui se met véritablement à la hauteur des enjeux et au-dessus de telle ou telle considération politique. Et merci également aussi pour ton investissement dans le projet à l'époque.

Ensuite, Madame BADIN.

### ***Intervention de Mme Anne-Laure BADIN***

Oui, bonjour à tous, pour que l'on ait en tête les ordres de grandeur des coûts des différentes options, un tram coûterait de l'ordre de 300 millions d'euros, un métro coûterait de l'ordre de 1 à 1,5 milliard d'euros et n'arriverait que dans 15 ans, c'est-à-dire respectivement 2 à 10 fois plus cher que la solution d'un bus à haut niveau de service proposée et chiffrée à 140 millions d'euros.

Nous préférons que le SYTRAL ait les finances pour développer 4 lignes de BHNS dans la Métropole pour améliorer l'offre de transport en commun global à l'échelle de Lyon.

Nous sommes en désaccord avec vous. Encore une fois, vous et nous, nous n'apprécions pas du tout de la même façon ni l'urgence de l'action face au changement climatique ni les besoins quotidiens des Brondillants, notamment des quartiers populaires.

Malgré les records de chaleur que nous vivons été après été à cause du changement climatique généré par la combustion des énergies fossiles, malgré les dizaines de morts annuels à Bron à cause de la pollution de l'air, vous continuez de tergiverser et de repousser le développement rapide d'une offre de transport en commun et des infrastructures cyclables, conditions nécessaires aux transformations des pratiques de mobilité.

Vous souhaitez priver les Brondillants de la mise en place rapide, d'ici 2 ans, d'une desserte en transport en commun efficace, des bus toutes les 7 minutes en heures de pointe, et ceci de 04h30 du matin à 00h30, et anticipant les besoins des aménagements en cours, la ZAC et le PUP notamment.

Nous sommes convaincus que le BHNS est la solution la plus efficace et la plus propre à mettre en place sur la route de Genas.

Cet aménagement permettra également la mise en place d'infrastructures cyclables sécurisées, des trottoirs plus confortables pour faire du vélo et marcher. Des désimperméabilisations et plantations d'arbres seront aussi mises en place, ce qui permettra d'améliorer le paysage et le cadre de vie des quartiers du Nord de Bron, attirant ainsi des habitants et des commerces de proximité.

Convaincus que ce projet bénéficiera aux habitants et à la qualité de vie des quartiers du Nord de Bron, nous voterons contre votre proposition d'avis défavorable.

### ***Intervention de M. le Maire***

Madame BADIN, j'entends vos arguments, simplement, effectivement, je l'ai dit, le métro, c'est évidemment plus cher que votre BHNS. Il y a une mise en place effectivement plus longue. La seule différence est que votre bus, dans quelques années, il sera déjà obsolète, alors que la durée de vie d'un tram, c'est quasiment un siècle. Donc là, vous avez une vision de gagne-petit qui est en totale contradiction avec ce qu'a dit d'ailleurs Madame MOREL, qui disait que lorsqu'on est élu, il faut avoir une vision à long terme.

Ensuite, deuxièmement, d'ailleurs, je ne sais pas si vous prenez souvent le 25, mais en gros, entre les Genêts et Sept Chemins, c'est à peu près 10 minutes. Donc on va gagner quoi ? Allez, deux minutes de plus ?

Troisièmement, vous dites : « Oui, mais ça va être bien, parce qu'on va réduire les trottoirs et ça va permettre.... Enfin, on va supprimer des places de stationnement, comme ça, on va pouvoir faire du vélo ». C'est l'expression que vous avez utilisée. Je vous invite à venir avec moi, avec mon adjointe aux commerces, à aller voir les

commerçants et leur tenir ce discours. Je pense que l'accueil réservé sera un peu plus que mitigé. D'ailleurs, je remercie les commerçants qui sont là ce soir.

Et enfin, vous parlez effectivement des pics de chaleur, des conséquences que ça a sur la santé. Je vais vous dire une chose, la principale source de pollution, ce n'est pas la voiture du voisin qui a 10 ans hein, ce sont les importations. Voilà.

Et puis, deuxièmement, venant de vous, d'un groupe politique qui est contre le Lyon-Turin, on n'a quand même pas beaucoup de leçons à recevoir, et contre également le nucléaire, et vous êtes pour le retour des centrales à charbon et autres. Donc vous avez un discours totalement ambivalent qui montre honnêtement le peu de sérieux sur ce sujet.

Voilà. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Pardon, pardon, pardon, Madame VELLA.

#### ***Intervention de Mme Stéphanie VELLA***

Merci, Monsieur le Maire. Pourtant je suis en face...

#### ***Intervention de M. le Maire***

Comme on s'est vu tout le week-end, parce que vous avez été la seule élue d'opposition à venir, je crois, à la pétanque, c'est voilà... Merci, Stéphanie, et pardon. Madame VELLA, c'est à vous.

#### ***Intervention de Mme Stéphanie VELLA***

Alors moi, je suis certainement moins experte que vous tous sur ce sujet, mais c'est un sujet qui m'intéresse, les mobilités. Donc sur le fond, moi, je n'ai pas spécialement compris pourquoi un BHNS plutôt qu'un tramway, en sachant qu'il va y avoir un tronçon commun et qu'on aurait peut-être pu prolonger la ligne. Est-ce que c'est suffisant pour répondre au besoin qui est réel ? Est-ce que le rendement et la capacité de ce BHNS seront suffisants ? Je crois que les collectivités doivent répondre clairement avec un projet à la hauteur de l'enjeu. Aujourd'hui, il y a un cruel manque de part de mobilité sur les transports en commun lyonnais et je ne suis, pour ma part, pas persuadée que ce BHNS soit suffisant.

Enfin, sur la question environnementale, là encore, je ne suis pas une experte, mais il me semble que le BHNS produit de l'énergie fossile, alors que le tramway, on est sûr du décarboné. Alors certes, ça engendre d'être pour le nucléaire, et vous savez que les communistes, on est pour le nucléaire, donc voilà.

Et enfin, sur le fond, les dossiers de mobilité, ils souffrent cruellement du désengagement des pouvoirs publics, que ce soit l'État, la Région et d'autres, avec leur absence de financement sur des projets. Je fais référence notamment au BHNS Lyon-Trévoux de 2020 où le rail existait, mais bon, on n'a pas voulu développer une solution ferroviaire. Donc c'est ce que je dis, abandon du rail et énergies fossiles, privatisation et j'en passe.

Enfin, dans votre rapport, Monsieur le Maire, vous mentionnez l'impact sur le territoire Brondillant. Même s'il ne faut pas le négliger, je crois qu'il ne suffit pas de défendre notamment les commerçants qui auront, à mon avis, peu importe le mode de transport mis en place, une retombée positive. Il convient également de penser à toute la population qui manque vraiment d'une offre de transport adaptée aux besoins.

Donc, en résumé, vous l'aurez compris, mon avis n'est pas favorable sur ce dossier. Donc oui, Monsieur le Maire, je vais vous suivre sur votre avis défavorable, mais que ce soit bien clair, l'enjeu doit être relevé et aura forcément un impact sur la commune. Merci.

#### ***Intervention de M. le Maire***

Madame VELLA, merci à vous également pour la prise de hauteur sur un sujet aussi important et d'ailleurs sur un sujet aussi important qui devrait être rassembleur, car nous défendons, comme on l'a vu, vous l'avez dit, Madame

VELLA, l'intérêt des Brondillants. Moi, je déplore, comme beaucoup ici, que certains aient davantage fait preuve de dogmatisme que de respect de l'intérêt général et on voit que, quels que soient nos partis, certains d'entre vous ici ont davantage fait preuve de réalisme et de bon sens, et on arrive à se mettre d'accord. Enfin, on n'a pas encore procédé au vote, mais vous avez dit ce que vous alliez voter. On arrive à voter ensemble, parce que l'enjeu est tellement important et tellement impactant, non pas sur les 6 semaines qui viennent, mais sur les années et les décennies qui viennent, qu'à un moment, ça aurait été, je pense, de bon aloi de mettre de côté nos différences et de se dire : « Voilà, on défend ensemble l'intérêt de la commune ». C'est pour ça que les interventions d'Hervé THIBAUD au nom de son groupe et de Stéphanie VELLA ont eu du sens et montrent que oui, sur certains sujets, on peut être en désaccord, mais que quand vraiment c'est l'intérêt de la commune et ben on peut faire preuve à la fois de bon sens et d'intelligence pour avancer tous ensemble. Ce n'est pas le cas de tout le monde, ce n'est pas bien grave.

Donc on va passer au vote. Et encore une fois, pour que tous comprennent, on n'est pas contre le projet d'infrastructure, on est contre le projet qui nous est présenté aujourd'hui, donc c'est un avis défavorable à ce projet.

Donc qui vote contre ? Donc le groupe Socialistes et le groupe Écologistes. Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Tous les autres : le groupe majoritaire, le groupe d'Hervé THIBAUD, Stevens BOBI et le groupe Communistes.

***Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.***

***Pour : M. Jérémie BREAUD (Maire), Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET-REYNAUD, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLON, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Stevens BOBI, Mme Stéphanie VELLA***

***Contre : M. Jean-Pierre ANGOSTO, M. Djamel BOUABDALLAH, M. Djamel BOUDEBIBAH, Mme Claire DURAND-MOREL, Mme Lucile MOREL, Mme Anne-Laure BADIN, M. Rémi COURT, M. Filipe GALVAO, Mme Nesrine MECHKAR***

***Intervention de M. le Maire***

Très bien, écoutez l'ordre du jour étant terminé... Je tiens à préciser également, avant de conclure, que le prochain Conseil Municipal aura lieu le 5 octobre à 17h30.

Je tiens à remercier tous les services de la Ville qui ont préparé et organisé le Mondial de la pétanque qui s'est déroulé ce week-end, qui a rassemblé à peu près 10 000 personnes sur les 3 jours et qui a permis d'obtenir des retombées que ce soit au niveau économique pour nos commerçants, nos restaurateurs, nos hôteliers, et également aussi à la Ville des retombées en termes de gain d'image. Et puis c'était une belle fête populaire. Certains d'entre vous ici étaient présents, merci à vous.

Merci d'avoir été là aujourd'hui et à très bientôt. Bonne fin de journée, au revoir.

***La séance est levée à 18h05.***

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

*Président de séance,*

*Secrétaire de séance,*

Jérémie BREAUD



Albert YOGO

